



DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE *2024-2030*





DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2024-2030

UNE AMBITION – UNE VISION

La majorité Engagés – PluS – Ecolo souhaite développer une ambition pour la Ville de Nivelles et ses habitants qui consiste à vouloir faire grandir le rôle phare que la Ville de Nivelles a toujours joué en Brabant wallon et au-delà. Il s'agit également de faire grandir et d'entretenir le sentiment de bien-être dans la commune.

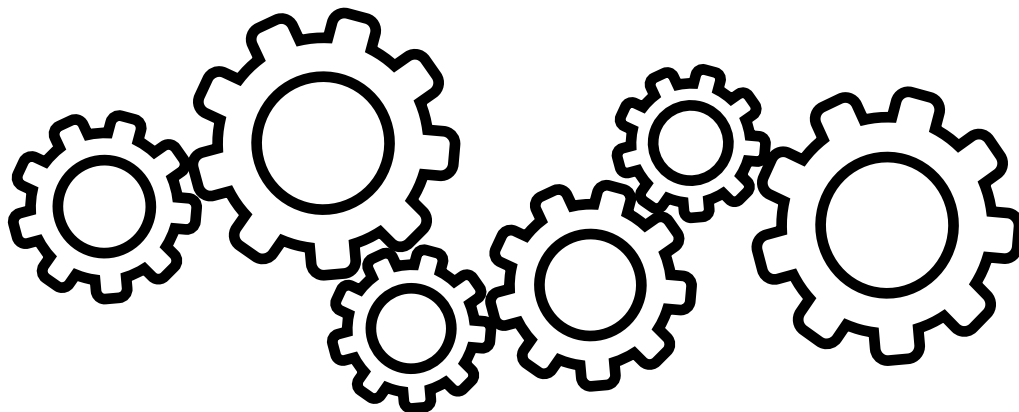
L'ambition qui est la nôtre est aussi de moderniser les rapports entre les responsables politiques de la Ville et les citoyens. Cela doit se faire avec plus de concertation, de participation et quand cela est possible, de développer le concept de co-décisions.

Enfin, cette ambition, nous souhaitons la développer en considérant que, tant le Collège communal que le Conseil communal et le Conseil de l'Action Sociale (CPAS), dès lors que leurs membres ont été élus et installés, ont pour mission de veiller à l'intérêt général et à l'intérêt de tous les citoyens au-delà des clivages politiques.

Nous traduisons cette ambition dans une vision qui se décline **en 6 axes** :

- Développement de la Ville
- Vivre ensemble
- Politique Sociale
- Economie
- Ethique et Gouvernance
- Moyens et outils

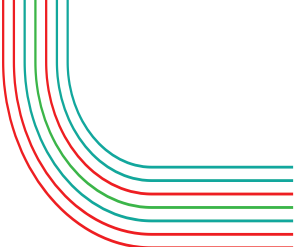
Il s'agit ici de détailler les 6 axes, étant entendu que la vision de la gestion communale de la majorité Engagés-PluS-Ecolo suppose que les projets soient mis en œuvre de manière transversale en évitant une politique communale en silo, en créant plutôt les liens nécessaires à une vision globale et en veillant de manière systématique aux questions relevant du genre, de l'inclusivité et de la durabilité.



Pour des raisons de lisibilité, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive.

TABLE DES MATIÈRES

I. Développement de la Ville	5
1. Aménagement du territoire	
2. Urbanisme	6
3. Environnement	7
4. Mobilité	8
5. Energie	9
II. Vivre ensemble	10
1. Culture	
2. Folklore	
3. Jumelage	11
4. Sports	
5. Santé	12
6. Associations	
7. Enseignement	13
8. Enseignement artistique	
9. Jeunesse, Accueil temps libre (ATL)	
10. Petite enfance	14
11. Sécurité	
12. Propreté	15
13. Aînés	
14. Solidarité internationale, droits humains, intégration	16
15. Bien-être animal	
III. Politique sociale	17
1. Lutte contre la précarité	
2. Le CPAS, un outil en développement	
IV. Economie	18
1. Commerces	
2. Tourisme	19
3. Entreprises	
4. Agriculture	
V. Ethique et Gouvernance	20
1. Participation	
2. Protection des droits fondamentaux pour tous	
3. Communication	21
VI. Moyens et outils	22
1. Finances	
2. Investissements	
3. Personnel	
4. Digitalisation	23
5. Bâtiments communaux et CPAS	
6. Hors patrimoine communal	



I. DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Une ville dotée d'une vision durable, entre héritage historique et défi urbain.

Moratoire sur le développement immobilier

Un moratoire sur le développement immobilier sera appliqué jusqu'à l'adoption du Schéma de Développement Communal (SDC), ce qui signifie une suspension temporaire des projets immobiliers de grande ampleur afin de mieux encadrer l'urbanisation et veiller à certains enjeux territoriaux tout en restant ouvert à l'examen de demandes qui relèveraient d'intérêts publics et/ou collectifs, de sauvegarde du patrimoine ou encore favorisant la mobilité (ex : création de parking).



1. Aménagement du territoire

Développer une vision d'ensemble en tenant compte des permis accordés et en veillant à la cohérence avec les quartiers existants.

- ▶ Réaliser un schéma de développement communal global (SDCG), et pas seulement thématique.
- ▶ Inclure la participation citoyenne dans l'élaboration de ce SDCG.
- ▶ Intégrer dans le SDCG les critères suivants :
 - Réformer le périmètre de centralité de pôle tel que défini à l'atlas cartographique des centralités joint au projet de SDT sur Nivelles.
 - Concentrer l'habitat à proximité du centre-ville avec une densité raisonnable de l'habitat.
 - Inciter les promoteurs à créer une part significative d'espaces verts publics dans le périmètre de chaque lotissement de plus de 5 logements.
 - Créer de nouveaux parcs.
 - Développer une politique de verdurisation des espaces publics en veillant à la biodiversité du territoire.
 - Soutenir un redéploiement du petit commerce en centre-ville afin de maintenir une mixité de fonctions dans les centralités.
 - Prévoir des infrastructures de services à la population (par ex. : crèche, écoles, salles de sports, maison de repos, services publics).
 - Mener une réflexion sur l'enseignement supérieur à Nivelles.

2. Urbanisme

Une vision globale

1. Enjeux de la politique communale d'urbanisme

- ▶ Enjeux patrimoniaux et esthétiques.
- ▶ Enjeux environnementaux et de développement durable.
- ▶ Enjeux sociaux et de qualité de vie.

2. Axes prioritaires de la politique communale d'urbanisme

- ▶ Encadrement architectural et patrimonial
 - Mise en place de règles urbanistiques précises sur les façades.
 - Limitation des crépis et parements colorés agressifs.
 - Préservation des bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine et des quartiers historiques - dossier des Récollets.
 - Priorisation des matériaux traditionnels (pierre, brique, bois).
 - Harmonisation des éléments comme les fenêtres et balcons avec le style de la rue (exemple : verticalité des fenêtres).
 - Création d'une charte esthétique pour les rues les plus anciennes.
 - Incitations financières pour la rénovation dans le respect des normes architecturales locales (via des subventions ou des aides).
- ▶ Préservation des rues commerçantes
 - Mise en œuvre d'une politique d'embellissement des vitrines.
 - Encouragement à réaliser des vitrines harmonieuses avec des éléments patrimoniaux.
- ▶ Préservation de l'environnement
 - Veiller à la création et à la préservation des espaces verts et limitation de l'artificialisation des sols. En lien avec le chapitre Environnement.
- ▶ Promotion d'une mobilité douce et intégrée à l'urbanisme
 - Développement de pistes cyclables reliant les espaces verts, écoles et quartiers commerçants.
 - Augmentation des zones de stationnement vélo sécurisées.
 - Réaménagement des rues pour apaiser la circulation automobile dans les zones résidentielles.

3. Outils de Régulation et Gouvernance - Mesures Financières et Incitatives

- Incitations fiscales pour les projets de rénovation respectant les normes (réduction de taxes pour rénovation écologique).
- Revalorisation des charges urbanistiques.



3. Environnement – Une Ville à la campagne

Création et préservation des espaces verts

- Aménagement de parcs urbains et mise en place de chaînes vertes pour relier différents espaces.
- Identification des espaces disponibles pour des corridors écologiques.
- Promotion de jardins partagés pour encourager l'agriculture urbaine et l'implication citoyenne.
- Soutien aux projets mettant en place l'autosuffisance alimentaire.
- Protection des espaces déjà végétalisés.
- Réglementation stricte pour empêcher la destruction des espaces verts.
- Objectif de créer une certaine proportion d'espaces verts par habitant (par ex. 10 m² par habitant).

Limitation de l'artificialisation des sols

- Adoption d'une règle d'aménagement limitant l'imperméabilisation des sols pour préserver la biodiversité et limiter les risques d'inondation.
- Encouragement aux revêtements perméables pour les cours et parkings.
- Renforcement des contraintes pour les projets immobiliers qui empiètent sur des zones naturelles.
 - ▶ Aménagement du jardin des cloîtres
 - ▶ Etude d'un nouvel aménagement du parking de l'Obélisque
 - ▶ Finalisation et entretien des Itinéraires Sentiers
 - ▶ Augmentation des plantations d'arbres



4. Mobilité - Plan Communal de Mobilité (PCM) : entre mise en oeuvre et évolutions nécessaires

1. Promotion de la Mobilité douce

Soutenir activement le développement de la mobilité douce comme alternative écologique et efficace à l'utilisation de la voiture.

- Aménagements cyclables : accélérer la réalisation des aménagements cyclables. Créer un réseau cyclable continu, sécurisé et relié aux principaux pôles de vie de la commune : écoles, gare, clubs sportifs, entreprises, lieux de culte, villages, ...
- Vélobox et parkings sécurisés : installer des vélobox dans les quartiers les plus denses et mettre en place des parkings gratuits et sécurisés pour vélos à proximité des points stratégiques.
- Voies vertes : intégrer l'obligation de créer des voies vertes dans tous les nouveaux projets urbains, afin d'encourager les déplacements à pied ou à vélo dans des espaces sûrs et agréables.

2. Promotion de la Mobilité piétonne

Faire de la marche une véritable alternative de déplacement dans la commune, tant pour les trajets courts que pour les déplacements quotidiens.

- Entretien et aménagement des trottoirs : mettre en place un service pour les petites réparations urgentes de trottoirs. Suivre le programme de renouvellement des trottoirs pour assurer leur sécurité et leur accessibilité.
- Passages piétons et aménagements : étudier la possibilité d'augmenter le nombre de passages piétons pour améliorer la sécurité des piétons, notamment près des écoles et des lieux fréquentés.
- En collaboration avec les écoles, envisager des aménagements pour encourager les parents à stationner plus loin des écoles.
- Bancs publics : installer davantage de bancs publics sur les trajets piétons dans toute la commune, à la fois en centre-ville, en périphérie et dans les villages pour rendre les promenades plus agréables et accessibles.

3. Mobilité automobile

Permettre l'utilisation de la voiture tout en garantissant la sécurité et en respectant les objectifs environnementaux.

- Améliorer l'offre de parking au centre-ville, prévoir la réfection des parkings existants.
- Revoir la politique de stationnement et de redevances.
- Soutenir le déploiement d'un réseau de bornes de recharge électrique : déployer un réseau de bornes de recharge électrique dans toute la ville, en particulier sur les parkings publics, pour encourager l'utilisation de véhicules électriques.
- Sur base du Plan Communal de Mobilité (PCM), envisager l'extension de la zone 30 km/h prioritairement aux zones urbaines. Cette mesure permettra de garantir une meilleure sécurité pour les piétons et les cyclistes, notamment dans les zones équipées de nombreux feux de signalisation. Ultérieurement, cette mesure pourra être envisagée dans les villages.



4. Autres modes de transport

Compléter l'offre de mobilité en diversifiant les modes de transport disponibles pour les citoyens.

- Transports en commun : en partenariat avec le TEC, améliorer les liaisons avec les villages périphériques, notamment Monstreux et Bornival. Envisager l'introduction de navettes Proxibus dans les zones mal desservies par les bus classiques.
- Plaider pour l'amélioration de l'accessibilité à la gare de Nivelles, notamment pour les personnes à mobilité réduite, et pour l'agrandissement de la salle des voyageurs, actuellement trop petite pour le nombre de navetteurs.
- Permettre une offre adéquate de taxis en tenant compte des nouvelles réalités et de la législation du secteur.

5. Energie

Les mesures liées à la promotion des énergies renouvelables, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le logement, les transports, le tertiaire etc. et à l'adaptation aux changements climatiques doivent être accentuées.

► Énergies renouvelables

- Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux si les conditions techniques sont réunies.
- Etude sur l'installation de réseau de chaleur collectif.
- Incitation à l'utilisation de la géothermie et de la riothermie.
- En fonction de l'évolution de la législation, promotion de l'instauration de communautés d'énergie.

► Réduction des émissions de GES dans le logement

- Poursuite des primes énergie.
- Soutien aux particuliers dans la rénovation de leur habitation avec la pérennisation du projet actuel.

► Réduction des émissions de GES dans les transports

- Poursuivre la réalisation des rues cyclables et l'installation de parking vélos.
- Etudier la possibilité d'installation de dispositifs de location de vélos électriques.
- Favoriser les voitures partagées si possible électriques au centre-ville et les intégrer dans les nouveaux projets immobiliers via les charges d'urbanisme. Prévoir des parkings gratuits pour ces véhicules, afin de favoriser leur utilisation.
- Installer des abribus pour inciter à l'utilisation des transports en commun en accord avec les mesures en matière de mobilité.

► Réduction des émissions de GES dans le tertiaire

- Soutien aux entreprises dans le développement des énergies renouvelables.
- Soutien aux entreprises pour la promotion de l'économie circulaire et des circuits courts.

► Adaptation aux changements climatiques

- Poursuite des mesures pour lutter contre les inondations.
- Végétalisation des voiries publiques.
- Encouragement des particuliers à la végétalisation de leur façade.

► Soutien au comité citoyen

- Soutien de la Ville aux différentes actions proposées par les citoyens et coordonnées par le coordinateur POLLEC.

II. VIVRE ENSEMBLE

Une ville juste, solidaire, ouverte et créatrice de liens sociaux.

Culture

✓ Centre culturel

- ▶ Dans le cadre de la rénovation, dans un but de continuité, envisager la délocalisation momentanée ou ponctuelle des activités culturelles, éventuellement en partenariat avec des centres culturels environnants et des communes voisines.
- ▶ Maintenir une offre culturelle pour tous, une politique de prix abordables.
- ▶ Soutenir le centre culturel dans la reconduction de sa reconnaissance prévue en 2028.
- ▶ Soutenir la collaboration avec les associations, la Maison de la Participation, les comités de quartier.
- ▶ Organiser un mérite culturel.
- ▶ Dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturel et Artistique (PECA), garantir un accès égal à la culture et aux arts à tous les élèves, dans tous les lieux culturels: Ciné4, Centre culturel, bibliothèque, musée..., en créant des outils pédagogiques prêts à l'emploi et en proposant une programmation adaptée au jeune public et en lien avec les programmes scolaires.
- ▶ Ouvrir la cafétéria du cinéma comme lieu d'exposition temporaire.

✓ Bibliothèque

- ▶ Promouvoir la lutte contre la désinformation.
- ▶ Réduire la fracture numérique grâce à l'espace public numérique (EPN).
- ▶ Permettre aux citoyens, aux associations de s'approprier le lieu.

✓ Musée

- ▶ Définir une politique culturelle et transversale autour du musée.
- ▶ Accompagner le musée dans sa transition numérique, dans son rôle pédagogique.
- ▶ Décentraliser ponctuellement certaines collections dans des lieux différents (salle d'exposition, palais de justice, Hôtel de Ville...).



Folklore



- ▶ Carnaval : développer les groupes locaux de la Cavalcade (comités de quartiers...).
- ▶ Envisager l'organisation des Fêtes de Wallonie.
- ▶ Étendre les festivités du 21 juillet au-delà de la Grand-Place.
- ▶ Tour Sainte-Gertrude
- Associer les acteurs du centre-ville autour du thème Médiéval lors du week-end du Tour Sainte-Gertrude.
- Garder l'aspect procession du tour le matin en limitant les stands aux mouvements de jeunesse et aux commerçants installés le long du parcours.

- Inscrire le tracé du Tour Sainte-Gertrude au plan de secteur pour préserver les passages champêtres le matin.
- Augmenter la communication pour le Tour en associant les communes voisines et les communes qui ont un lien avec Sainte-Gertrude.
- Soumettre un dossier pour l'inscription du Tour Sainte-Gertrude au patrimoine immatériel de l'Unesco.
- Créer des liens entre l'atelier des costumes et l'enseignement local.
- Sainte-Gertrude - organisation de festivités pour l'Année jubilaire 2026.



Jumelage

- ▶ Poursuivre les échanges entre nos deux villes.
- ▶ Mettre en place des voyages avec la ville de Saintes pour les Nivellois désireux de découvrir Saintes et inversement.
- ▶ Faciliter les échanges entre les jeunes des deux villes de Nivelles et Saintes.
- ▶ Dans la prolongation des échanges entre les fêtes Johanniques de Reims et le Tour Sainte-Gertrude, reprendre contact avec les autorités rémoises actuelles pour un éventuel jumelage.

Sports

Privilégier le sport pour tous parce que le sport est plus qu'une activité physique, il est vecteur de cohésion, d'épanouissement personnel et de santé.

- ▶ Plus d'infrastructures sportives :
L'extension de la ville implique une augmentation des infrastructures sportives.
- Étude des opportunités pour les installations sur de nouveaux sites et réalisation selon priorisation sur base des nécessités des clubs et des moyens financiers.
- Amélioration continue des infrastructures sur sites (tribunes, nouveaux vestiaires).
- Réflexion sur les possibilités d'infrastructures légères de type Agora space en ville.

- ▶ Accès aux infrastructures
 - Améliorer la mobilité autour du parc. Le parc est saturé par suite de l'augmentation du nombre d'adhérents aux sports situés sur le site mais aussi par l'augmentation des événements majeurs qui y sont organisés.
 - Réactiver le Plan Communal d'Aménagement (PCA) de la Dodaine.
 - Créer une zone de parking au Nord du parc.
 - Planifier la réalisation d'un hall polyvalent au Nord du parc (spectacles et grandes manifestations sportives).
 - Réaliser une voie sécurisée mobilité douce pour l'accès Jules Mathieu du parc.



Santé – Prendre soin de chacun

Promouvoir la santé sur base d'un état des lieux de la santé des Nivellois pour orienter les actions en tenant compte du dispositif wallon.

- ▶ Favoriser les modes de vie sains tels que :
 - la promotion de l'activité physique au sein de la commune notamment en mettant en place des initiatives adaptées au public (ex. dispositif de sport sur ordonnance, activité physique adaptée, etc.).
 - la promotion et la sensibilisation à l'alimentation équilibrée, variée et durable au sein des différents milieux de vie tels que les écoles, les crèches, administration, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, etc.
- ▶ Poursuivre les efforts de la commune dans la lutte contre le tabagisme afin de tendre vers une génération sans tabac (ex. mettre en application les entrées sans fumée et sensibiliser les parties prenantes).
- ▶ Soutenir les différents milieux de vie dans la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation en matière d'alcool et autres dépendances.
- ▶ Soutenir les campagnes de prévention en matière de dépistage du cancer du sein (Octobre rose), du cancer colorectal (mars bleu) et du cancer du col de l'utérus.
- ▶ Poursuivre et développer le Salon de la santé.
- ▶ Assurer un suivi et une communication sur la qualité de l'air et de l'eau potable (PFAS).
- ▶ Installer une fontaine d'eau potable sur la Grand-Place.
- ▶ Soutenir les personnes en situation de handicap et garantir l'accessibilité des événements communaux aux personnes en situation de handicap.

Associations

- ▶ Poursuivre l'organisation du Salon du volontariat.
- ▶ Permettre l'accès aux locaux de la Maison de la Participation citoyenne et associative (MPCA) pour les associations dans la limite des disponibilités (voir chapitre V).
- ▶ Associations patriotiques :
 - Poursuivre les commémorations patriotiques et cultiver le devoir de mémoire.
 - Poursuivre la collaboration avec l'Entente patriotique, le Comité des Champs (Baulers), la section nivelloise de la Fédération nationale des combattants (FNC), les mouvements de jeunesse et les élèves de l'Académie.
 - Réinstaurer une commémoration à la colonne aux Volontaires de 1830 (200 ans de la Belgique en 2030).

Enseignement

- ▶ Créer un "pôle" ATL/Jeunesse/Enseignement.
- ▶ Veiller au bien-être de tous les acteurs de l'enseignement fondamental.
- ▶ Lutter contre le harcèlement.
- ▶ Faciliter la transition entre l'enseignement primaire et secondaire.
- ▶ Faciliter la transition numérique en organisant des formations spécifiques pour les enseignants et en formant des personnes ressources dont la mission sera le suivi de l'usage du numérique au sein de l'école.
- ▶ Veiller au financement d'un nombre d'encadrants suffisant pour assurer les surveillances de midi.
- ▶ Proposer des activités d'immersion linguistique dès l'entrée à l'école.
- ▶ Poursuivre la politique de rénovation et de mise en conformité des bâtiments scolaires.
- ▶ Promouvoir une alimentation saine.

Enseignement artistique

- ▶ Poursuivre la politique de rénovation et mise en conformité des bâtiments en adaptant les locaux, en créant des espaces dédiés (danse, théâtre...), en améliorant l'isolation acoustique et thermique.
- ▶ En tant qu'école artistique la plus fréquentée de la Province, et la plus complète (4 domaines d'enseignement), placer l'Académie au cœur de l'espace culturel nivellois en soutenant ses nombreux projets socio-culturels.

Jeunesse, Accueil temps libre (ATL)

- ▶ Créer un "pôle" ATL/Jeunesse/Enseignement.
- ▶ Étudier la faisabilité d'assouplir les règles en matière de fréquentation à la plaine de vacances.
- ▶ Dynamiser, optimiser la communication des actions jeunesse.
- ▶ Soutenir les actions et projets Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en collaboration avec les partenaires locaux de la jeunesse.
- ▶ Favoriser l'accès à la culture et au sport pour les enfants issus des accueils extrascolaires/ écoles des devoirs.
- ▶ Soutenir les jeunes dans leur choix d'orientation professionnelle.



Petite enfance

- ▶ Mettre en place des solutions d'accueil pour la petite enfance afin d'éviter les pièges à l'emploi et de combattre la précarisation des familles (soutien des initiatives extrascolaires).
- ▶ Poursuivre les efforts pour augmenter le nombre de places en crèches: en charges d'urbanisme, via des crèches d'entreprise...
- ▶ Renforcer l'aide aux accueillantes d'enfants.
- ▶ Soutenir les crèches privées.
- ▶ Soutenir la crèche «Maison des enfants» qui offre un projet particulier pour les chercheurs d'emploi. Envisager d'étendre à d'autres milieux ce type de projet.
- ▶ Valoriser les études et le travail des puéricultrices (communication par voies diverses).
- ▶ Permettre aux étudiants en puériculture de décrocher plus facilement des stages en crèche.
- ▶ Soutien à la parentalité :
 - Organiser une coordination locale de l'ensemble des services à l'enfance (services de consultations ONE, milieux d'accueil, classes d'accueil des écoles maternelles, ATL...) en vue d'une meilleure gestion de l'offre et en vue d'encourager les synergies entre ces services, au bénéfice des enfants et des familles.
 - Soutenir les réseaux d'entraide et les échanges de services entre familles (portail d'information ou soutien à la création d'une plateforme numérique collaborative pour les échanges de services de covoiturage).



- Développer l'aide en post-partum aux parents, en particulier aux mères : matérielle, ménagère, soutien psychologique. Diffuser l'information sur les aides existantes ; informer sur les lieux d'écoute pour les parents.
- Favoriser le développement d'un service de location d'équipements de 2ème main à destination des enfants de 0 à 3 ans (poussette, berceau, lit pliant, porte-bébé, siège-auto...), en partenariat avec l'intercommunale de gestion des déchets et le secteur associatif.

Sécurité – Une commune où chacun se sent en sécurité

Travailler sur le sentiment de sécurité pour la population

- ▶ Viser la réduction du sentiment d'insécurité existant dans certaines zones et villages (gare, place Peduzzi, ...)
 - Visibilité des agents de quartier
 - Renforcement des contrôles
 - Prévention
 - Ajout de caméras et contrôle renforcé
 - Engagement éventuel d'un éducateur de rue
- ▶ Envisager l'implantation d'une antenne du commissariat de police au centre-ville.
- ▶ Améliorer la prise de rendez-vous à la police et l'accessibilité en général de la police.
- ▶ Établir des contrôles de vitesse et des comptages de véhicules sur les grands axes mais aussi dans les différents quartiers et villages.
- ▶ Améliorer l'éclairage public des rues piétonnes et des passages piétons (trous d'ombre).



La sécurité du personnel et des visiteurs dans des bâtiments communaux

- ▶ Mise à jour des plans d'évacuation et réalisation d'un exercice d'évacuation pour l'Hôtel de Ville.
- ▶ Sécurité du Waux-Hall: mise en conformité + pistes de relocalisation éventuelle.
- ▶ Formation et recyclage du personnel au secourisme et au Service de lutte contre l'incendie (SLCI) - Mise à niveau du Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP).

Propreté

- ▶ Prévoir un grand nettoyage du centre-ville et une sensibilisation des commerçants et des citoyens.
- ▶ Créer des points d'apport volontaire supplémentaires.
- ▶ Créer une toilette publique.

Aînés – Une commune qui intègre les aînés

- ▶ Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA) et Amicale des Seniors.
- ▶ Mieux tenir compte des échanges avec le CCCA : réfection des trottoirs, ajout de bancs sur certains cheminements (montée rue de Sotriamont, Baulers,...), adaptation des arrêts bus...
- ▶ Soutenir les activités intergénérationnelles entre les seniors, les écoles, la bibliothèque, les associations, les jeunes.
- ▶ Informer sur l'accès au statut de Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM) et sur les aides : assurer que chaque senior soit informé des aides disponibles auprès des mutuelles, du CPAS, ou de la Région wallonne. Proposer une visite annuelle d'un service social pour les seniors, qu'ils soient isolés ou non.
- ▶ Lutter contre la fracture numérique : assistance à la commune, guichet numérique bibliothèque, maintien de version papier des documents, information sur le service d'accompagnement informatique du Plan de cohésion sociale (PCS).
- ▶ Informer et soutenir les logements kangourous, partagés et intergénérationnels.





- ▶ Promouvoir l'éducation et l'accès à la citoyenneté, le bien vivre ensemble, concrétiser nos engagements « Nivelles, commune hospitalière » et « Nivelles, commune du commerce équitable ».

- ▶ Poursuivre et encourager le soutien des initiatives locales de coopération et de solidarité, à travers notamment le Conseil consultatif Nord-Sud et ses actions (Fête des mondes, Festival du film solidaire, appel à projets de coopération), ainsi qu'au moyen des aides à la coopération disponibles auprès de Wallonie-Bruxelles International. Mettre la priorité sur des projets ayant une dimension sociale collective et mettant clairement en avant le développement durable (dimension sociale, économique et environnementale).

- ▶ Accroître l'accompagnement des projets soutenus pendant leur phase de développement, en insistant sur la dimension de développement durable et sur une approche transversale qui vise l'égalité de genre. Encourager les échanges solidaires au niveau des services, des écoles, des associations... Identifier, fédérer et promouvoir les initiatives citoyennes et les possibilités locales d'échanges interculturels, de coopération et de solidarité. Organiser des moments de réflexion sur l'importance de la coopération au développement, comme moyen de lutte contre les inégalités mondiales et comme investissement stratégique pour tout le monde, y compris les citoyens belges (notamment par rapport au climat et la migration).

- ▶ Initier des collaborations avec les services du CPAS, le Conseil consultatif Nord-Sud et l'Echevinat de l'Égalité des Chances dans le cadre de la motion Commune hospitalière, entre autres, par la coordination d'actions entre les professionnels et les groupes de citoyens.

- ▶ Développer des actions communales systématiques dans le sens du commerce équitable (10 critères à respecter) et promouvoir le commerce équitable auprès des associations, des commerces, des entreprises et des citoyens.

- ▶ Intensifier la solidarité entre Villes à l'échelle internationale par un partenariat avec l'Echevinat du Jumelage en étudiant les possibilités de jumelage coopératif réciproque.



Bien-être animal

- ▶ Étudier la possibilité d'un parc canin où lâcher les chiens.
- ▶ Poursuivre la politique de stérilisation des chats errants et faciliter l'accès aux chèques vétérinaires subventionnés par la Région wallonne pour les personnes en situation de précarité.
- ▶ Feux artificiels : privilégier les techniques avec silencieux, limiter les feux d'artifices uniquement aux professionnels.

- ▶ Organiser un salon du bien-être animal.

- ▶ Encourager l'adoption : organiser des journées de sensibilisation à l'adoption pour les animaux des refuges locaux.

III. POLITIQUE SOCIALE

Une ville inclusive où la précarité n'est pas une fatalité.

Lutte contre la précarité

- ▶ Le travail autour de la précarité / grande précarité
 - Travail de rue (avec le partenariat du relais social, de certaines ASBL, ...).
 - Logement (suivi – information – sensibilisation - innovations).
 - Suivis individuels en complément des différents acteurs sur le territoire.
 - Accès à l'emploi pour les personnes éloignées de la formation et du travail.
- ▶ Le travail autour de la participation citoyenne
Collaboration aux projets autour de la participation citoyenne reprise au chapitre " Vivre ensemble " en :
 - Assurant le secrétariat du Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA) et du Conseil consultatif communal de la Personne handicapée (CCCPH).
 - Aidant au développement de la Maison de la Participation citoyenne et associative (MPCA) (voir chapitre V) et au suivi des comités de quartier.
 - Suivant le projet " Commune hospitalière " et travaillant autour de la question de l'accueil et de l'intégration des immigrés.
- ▶ Le travail social général
 - Festiv'elles et les actions liées (Ruban blanc – sensibilisation à la différence ...)
 - Midis associatifs
 - Alzheimer Café
 - Handicontact

Le CPAS un outil en développement

- ▶ Renforcement de l'aide alimentaire - Relance du projet d'épicerie sociale.
- ▶ Renforcement de l'aide relative au maintien à domicile afin de faire face au vieillissement de la population et au coût du placement en maisons de retraite : augmentation de l'activité des aides familiales, repas à domicile, renforcement des partenariats avec les associations œuvrant dans le domaine du maintien à domicile.
- ▶ Renforcement de l'insertion socioprofessionnelle pour faire face aux nouvelles sanctions chômage.
- ▶ Renforcement de l'activité du Centre de santé mentale afin de faire face à l'augmentation des demandes d'aides en la matière.
- ▶ Renforcement de l'aide au logement vu la difficulté de trouver un logement à un prix décent.
- ▶ Renforcement du service et des outils informatiques afin de faciliter le travail des agents.
- ▶ Renforcement de l'offre de taxi social et de navettes à la demande, en particulier en soirée, pour faciliter l'accès au Centre culturel et pour répondre aux besoins de mobilité des personnes âgées ou à mobilité réduite.



IV. ECONOMIE

Une ville prospère tournée vers l'avenir.

Commerces – Poumon du centre-ville

- ▶ Des mesures d'urgence :
 - Revoir la politique du parking.
 - Indexer la partie «frais de personnel» dans les subsides de Nivelles Commerces.
 - Prévoir une meilleure signalisation des parkings existants.
 - Réfléchir à l'organisation des marchés : bilan et améliorations possibles.
 - Revoir l'implantation du marché de Noël.
 - Mobiliser l'ensemble des acteurs économiques en vue de lancer un plan de redéploiement du commerce en centre-ville.
 - Améliorer la collaboration entre les différents acteurs du commerce (la Ville, Nivelles Commerces, OTN...)
 - Revoir les implantations des terrasses Horeca.
 - Engager des actions en vue de lutter contre l'inoccupation de bâtiments et collaborer avec les propriétaires pour les aider à trouver des solutions rapides pour les cellules vides.
 - Travailler pour obtenir une Agence de Développement Centre-Ville (ADCV) reconnue.
- ▶ Des mesures à moyen terme :
 - Promouvoir nos marchés hebdomadaires.
 - Sensibiliser les nouveaux habitants aux activités commerciales du centre-ville.
 - Créer des marchés ou foires à thèmes dans le cloître.
 - Améliorer la mobilité des personnes à mobilité réduite (PMR) dans tout l'intra-muros.
 - Envisager le placement de panneaux d'affichage numériques aux entrées de la Ville pour annoncer les activités du centre-ville.
- ▶ Sur le long terme :
 - Amorcer le réaménagement du dernier tronçon de la rue de Namur et du plateau de la gare en lien avec les aspects mobilité.
 - Augmenter le nombre de chalandes en travaillant sur le potentiel d'accueil touristique de Nivelles.



Tourisme : Mettre en valeur et exploiter tout le potentiel de Nivelles

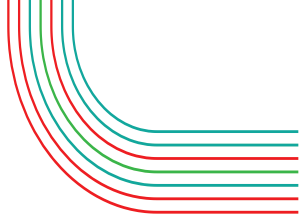
- ▶ Revoir l'organisation de l'Office du tourisme (OTN) qui n'est pas bien situé et n'a pas des locaux adéquats pour un accueil touristique.
- ▶ Mieux communiquer vers les visiteurs potentiels de Nivelles (actuellement pas d'info sur Nivelles dans ses hôtels ni dans le resto de l'autoroute).
- ▶ Sensibiliser le personnel de l'Horeca, des commerçants et des entrepreneurs nivellois sur le potentiel touristique de Nivelles.
- ▶ Terminer l'expo « Nivelles 40-45 » dans l'abri anti-aérien de la Grand-Place et faciliter son accès aux visiteurs potentiels.
- ▶ Organiser des parcours vélo d'un jour ou plusieurs jours avec logement en collaboration avec Seneffe, La Louvière, Braine-le-Comte, Villers, Braine-le-Château, Louvain-La-Neuve et Waterloo (demander à la Maison du Tourisme du Brabant wallon).
- ▶ Rouvrir l'accès à l'Hôtel de Ville par le cloître de la Collégiale.
- ▶ Créer une aire d'accueil pour Mobilhome.
- ▶ Recréer des liens sur le thème de Sainte-Gertrude. De très nombreuses communes ont un lien historique avec Nivelles par leur paroisse Sainte-Gertrude.
- ▶ Travailler avec les professionnels de l'hébergement de Nivelles pour promouvoir l'accueil pour les voyageurs des deux aéroports (brochures, réseaux sociaux...).
- ▶ Rechercher toutes les ressources qu'offre le Commissariat Général au Tourisme.

Entreprises

- ▶ Améliorer les relations avec les acteurs économiques de Nivelles : Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon (CCIBW), in BW et Nivelles Entreprises pour que Nivelles reste la Capitale Économique du Brabant wallon !
- ▶ Rapprocher Nivelles Entreprises et Nivelles Commerces pour organiser des actions entre le personnel des entreprises nivelloises et les commerces du centre-ville.
- ▶ Organiser une table ronde avec Nivelles Entreprises, in BW et la Ville sur les problèmes de mobilité, en particulier pour favoriser les modes doux.
- ▶ Veiller avec in BW à des solutions pour rationaliser les zones économiques de Nivelles, en particulier dans le 1er zoning Sud où il y a encore beaucoup de zones non exploitées !

Agriculture

- ▶ Soutenir, écouter et accompagner le monde agricole dans la crise qu'il traverse actuellement.
- ▶ Poursuivre l'organisation de la Foire agricole qui doit rester leur fête et leur vitrine.
- ▶ Travailler en concertation avec les agriculteurs et leur propriétaire pour régler les problèmes de coulées de boue lors d'inondations par la plantation de haies, de fascines... cela pourra améliorer par la même occasion les paysages et la biodiversité.
- ▶ Soutenir l'achat ou la location de terres pour la création de nouvelles exploitations à taille humaine qui offriront une alimentation durable et augmenteront l'offre de produits locaux.
- ▶ Favoriser le développement d'une alimentation durable et des filières courtes et locales sur le territoire de Nivelles et ses alentours proches, en créant une véritable dynamique mobilisant un maximum d'acteurs et de citoyens pour une transition de notre alimentation.



V. ETHIQUE ET GOUVERNANCE

Une ville où le comment est toujours associé au quoi.

Participation

- ▶ Trouver rapidement des locaux pour les activités de la Maison de la Participation citoyenne et associative (MPCA).
- ▶ Créer des synergies entre les différentes instances participatives comme le Conseil communal consultatif des Aînés (CCCA), le Conseil consultatif communal de la Personne handicapée (CCCPH), le Plan communal du Développement de la Nature (PCDN), la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), le Plan Climat et la Maison de la Participation citoyenne et associative (MPCA) avec pour objectif de relayer efficacement leurs constats et recommandations.
- ▶ Créer un guichet d'informations sur toutes les activités communales à Nivelles.
- ▶ Terminer la réalisation des budgets participatifs 2022 et 2024 et procéder à leur évaluation.
- ▶ Soutenir l'augmentation des comités de quartier et permettre à ces comités de participer aux commissions consultatives mises en place par la Ville.

Protection des droits fondamentaux pour tous et toutes - La question du Genre



Nous voulons une ville égalitaire qui veille à respecter au mieux les droits humains et la justice sociale ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de tous les citoyens.

Nous avons la vision d'une ville qui est capable d'œuvrer pour l'égalité de genre et donc également pour l'égalité des femmes et des hommes et de contribuer à une société inclusive (repris de l'Institut pour l'égalité femmes/hommes).

- ▶ Mettre en place un Groupe genre (ou commission) composée de personnes du Conseil communal (majorité et opposition), des représentants de la police, du CPAS et des asbl nivelloises engagées sur les questions de genre. Ce groupe définirait les priorités à mettre en place parmi les propositions suivantes:

les rendre plus sécurisés notamment pour les femmes lorsqu'elles sortent en ville le soir : renforcement de l'éclairage, présence accrue de la police et des gardiens de la paix.

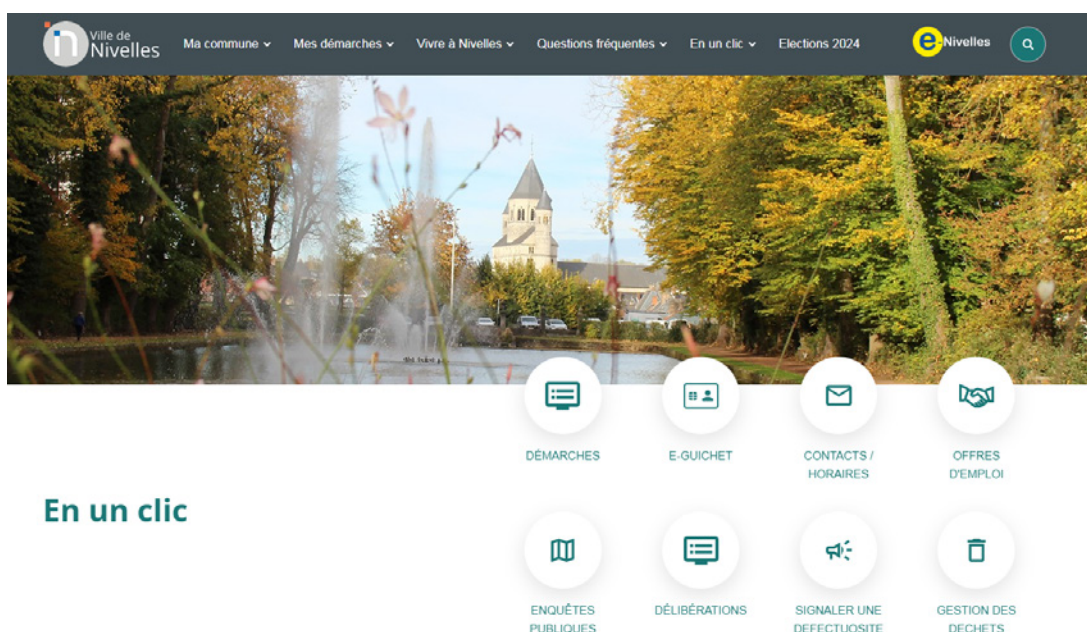
- La lutte contre les violences de rue et intrafamiliales : notamment vis-à-vis des femmes et des enfants.
- L'amélioration pour l'accueil des victimes notamment à la police et aux urgences de l'hôpital (manque d'intimité) – l'accompagnement des personnes vers des structures spécialisées.
- La formation de la police et des gardiens de la paix.

- ▶ Diffuser des documents, en cas de violence, aux sans abris ... (personnes dans la rue) : numéro d'urgence : 24h/24h (permanence).
- ▶ Faire de la prévention chez les jeunes : écoles, mouvements de jeunes... : éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), consentement, autres formes de formation, formation des professeurs.
- ▶ Appuyer les associations qui travaillent pour les droits des femmes.
- ▶ Réaliser de manière systématique des analyses de genre afin de mettre en place des mesures garantissant le respect de l'égalité. Évaluer régulièrement l'impact de chacune de ces mesures.
- ▶ Augmenter la visibilité des femmes dans les publications de la commune.
- ▶ Mettre en place un programme de formation du personnel de la commune à la question du genre.
- ▶ Mettre en place, pour le personnel de la commune des mesures favorisant le bien-être au travail en tenant compte des besoins spécifiques et ergonomiques (à préciser dans l'offre de marché public pour les outils, horaires adaptés en fonction des charges familiales, etc.).



Communication

- ▶ Envisager sérieusement la retransmission des Conseils communaux.
- ▶ Publier les comptes-rendus des Conseils communaux de façon plus étoffée sur le site internet de la commune.
- ▶ Envisager l'ouverture du guichet population le samedi matin, un guichet unique pour certaines démarches ou des prises de rendez-vous pour offrir une plus grande disponibilité des services aux citoyens.
- ▶ Publier sur le site Internet de la Ville tous les dossiers soumis à enquête publique.
- ▶ Développer le site internet et la page Facebook de la Ville de Nivelles.



En un clic

VI. MOYENS ET OUTILS

Une ville qui utilise ses moyens et ses outils efficacement.



Finances

- Maîtriser l'évolution du budget.
- Veiller aux équilibres entre les différentes politiques communales.
- Maîtriser les dépenses de transfert (Zone de police, zone de secours, CPAS, Régie Communale Autonome des Sports, Centre de la Petite Enfance).
- Gérer de manière dynamique la dette.
- Optimiser la recherche de subventions.
- Rechercher toute forme de partenariat (public/public – public/privé).
- Stabiliser le niveau de taxation et veiller à une équité fiscale.

Investissements

- Réaliser un inventaire des besoins et des opportunités.
- Établir un ordre de priorité entre les projets en fonction des contraintes financières, juridiques, de temps et en tenant compte des possibilités de subvention et/ou de partenariat.
- Insuffler la notion de durabilité dans chacun des projets d'investissements.

Personnel

- Poursuivre le plan d'embauche du personnel.
- Poursuivre la réévaluation barémique.
- Étudier l'organisation et la répartition des locaux du personnel afin de garantir un aménagement optimal, incluant des espaces tels qu'une cafétéria et d'autres zones dédiées, tout en prévoyant la rénovation des lieux nécessaires et la recherche des sites adaptés pour accueillir le personnel.

Digitalisation des services communaux

- ▶ Etablir un plan en vue de l'extension de la digitalisation dans les services relevant de :
 - Services à la population
 - Urbanisme
 - Finances



Bâtiments communaux / CPAS

- ▶ Waux-hall et Hôtel de Ville : mise en conformité des bâtiments en répondant aux besoins.
- ▶ Services administratifs Ville et CPAS.
- ▶ Résidence Samiette :
 - Etude sur sa mise en conformité.
 - Rénovation éventuelle pour répondre aux besoins des résidents.
 - Solution alternative.
- ▶ Musée communal :
 - Finalisation des travaux programmés.
 - Entamer une réflexion sur l'avenir du bâtiment.

Bâtiment hors patrimoine communal

- ▶ Récollets: travailler à la mise en place d'une solution concertée entre le promoteur, la Ville, et les citoyens pour garantir une bonne gestion du site des Récollets respectueuse du patrimoine.